

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Cible de l'ONU : 7.3 - D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

Indicateur 7.i4 : Intensités énergétiques finales

Concepts et définitions

Définition de l'indicateur :

L'indicateur « **Intensités énergétiques finales** » mesure le rapport entre la consommation d'énergie finale de la France et son produit intérieur brut (PIB).

Concepts :

L'**intensité énergétique finale** d'un secteur est définie comme le ratio de la consommation énergétique finale du secteur à sa valeur ajoutée, sauf pour le résidentiel où le dénominateur est la surface totale des logements habités, et dans les transports, où l'indicateur mesure la consommation unitaire des véhicules légers (resp. poids lourds).

Champ :

France

Commentaires :

L'indicateur « **Intensités énergétiques finales** » permet de mesurer le degré d' « efficacité énergétique » de chaque secteur de l'économie française.

Cet indicateur est proche de l'indicateur Onusien 7.3.1 « Intensité énergétique mesurée en termes d'énergie primaire et de PIB ».

Méthodologie

Méthode de calcul :

L'intensité énergétique finale est calculée comme le rapport de la consommation énergétique finale au produit intérieur brut. Elle est exprimée en mégawattheure par million d'euros.

L'efficacité énergétique mesure le service rendu par rapport à la consommation d'énergie nécessaire pour l'obtenir, l'intensité énergétique correspondant au ratio inverse.

Si le PIB est une mesure usuelle des services rendus au niveau macroéconomique, utiliser des données d'activité ou de service rendu propres à chaque secteur (productifs ou non) permet un suivi plus spécifique des gains d'efficacité énergétique dans ces derniers. Chaque secteur ayant une unité d'activité propre (euros, m2, km ...), la base 100 permet une comparaison plus directe des gains d'efficacité entre secteurs.

Les consommations d'énergie sont **corrigées des variations climatiques**, afin de neutraliser les variations de besoins de chauffage liées aux fluctuations de températures. L'indicateur de climat usuellement utilisé pour corriger des besoins de chauffage est le nombre de degrés-jours unifiés (DJU). Il est fondé sur la comparaison, pour chaque jour de l'année, de la température observée avec un seuil, fixé à 17°C.

Cette correction des variations climatiques ne concerne pas les secteurs du transport et de l'agriculture car leur consommation d'énergie sont peu liées au chauffage et ne sont donc pas impactés par une hausse/baisse des températures.

Désagrégations retenues :

Par secteur : agriculture, industrie-construction, tertiaire hors transports, véhicules particuliers, poids lourds, résidentiel

Désagrégations territoriales :

Aucune

Source des données

Description :

La production de l'indicateur « Intensités énergétiques finales » est assurée par le Service des données et études statistiques (Sdes).

Le PIB utilisé est issu des [comptes de la Nation en 2021 Comptes nationaux annuels - base 2014](#) : 1.102 – Le produit intérieur brut et ses composantes en volume aux prix de l'année précédente chaînés (en milliards d'euros 2014).

Les données utilisées pour calculer cet indicateur sont issues des données sources par énergie. L'ensemble des données utilisées pour calculer cet indicateur ont subi un traitement statistique, effectué par le Sdes.

Champ de l'opération :

Champ géographique : France (métropole + DOM), données corrigées des variations climatiques

Périodicité :

Annuelle

Commentaires (ex. comparabilité dans le temps et dans l'espace) :

Cet indicateur est comparable dans le temps.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les taxes sur les produits énergétiques (électricité, gaz, pétrole, charbon) sont toutes assises sur des Mégawattheure (MWh) ([Fiscalité des énergies](#)). À compter de 2022, les indicateurs énergétiques sont donc publiés par le Sdes en TWh ou en Mwh plutôt qu'en Mtep ou tep. (1TWh=0,0859845 Tep).

À compter de fin 2022, les séries de l'indicateur sont fournies sur le champ France et en données corrigées des variations climatiques.

Références / Publications

[Chiffres clés de l'énergie - Édition 2022](#)